

Histoire : si Ravaillac était jugé aujourd'hui, que risquerait-il ?

Écrit par [Nicolas Skopinski](#)

Publié le 11/12/2022 à 18h28

Temps de lecture : 3 min

[Nouvelle-Aquitaine](#)



Le Ravaillac de 2022 face à ses juges au palais de justice d'Angoulême lors de la reconstitution du procès du régicide dimanche 11 décembre. ● © Luc Barré - France Télévisions

François Ravaillac a poignardé mortellement le roi en 1610. 412 ans plus tard, des étudiants en droit ont rejoué son procès, à l'aune de notre système judiciaire actuel, au palais de justice d'Angoulême.

"Heureusement qu'on ne va pas aller jusqu'au bout de la représentation, parce que je sais que je vais finir condamné." S'il ne se fait pas d'illusions sur son sort, au moins, Célestin Pournier sait qu'il ne finira pas écartelé. Car dimanche 11 décembre, au palais de Justice d'Angoulême, le lycéen incarne le rôle de François Ravaillac, [l'assassin angoumois du roi Henri IV](#), condamné à ce terrible supplice place de Grève à Paris.

Le manteau revêtu pour l'occasion semble écraser ses épaules fluettes. "C'est lourd d'interpréter Ravaillac quand même. Interpréter l'assassin du roi de France !"

Ce sont les Archives départementales de Charente – soutenues par les instances judiciaires, l'Ordre des avocats de Charente et l'Université de Poitiers – qui ont imaginé ce nouveau procès de Ravaillac pour répondre à une question : qu'en courrait le régicide s'il devait être jugé aujourd'hui ?

"Il faut trouver des éléments de défense pour essayer de diminuer la peine de M. Ravaillac, expose doctement Pierre Epoupa Malobé, l'avocat de la défense paré à endosser la robe. J'espère que ce sera retenu par les jurés et que, pourquoi pas, il sera gracié !"



La plaidoirie de l'avocat de la défense lors de la reconstitution du procès de Ravaillac à Angoulême, dimanche 11 décembre 2022. ● © Luc Barré - France Télévisions

Comme la plupart des autres participants à ce procès, l'avocat en herbe est étudiant en deuxième année à la faculté de Droit d'Angoulême. *"Ça permet de se projeter, en plus, je vise l'avocature, glisse-t-il dans un sourire, une fois le masque tombé. On a des professionnels du droit avec nous, comme madame la présidente du palais de justice, pour qui c'est le métier au quotidien. C'est riche en émotions, et c'est un honneur."*

"Il va prendre tarif... enfin si je peux me permettre"

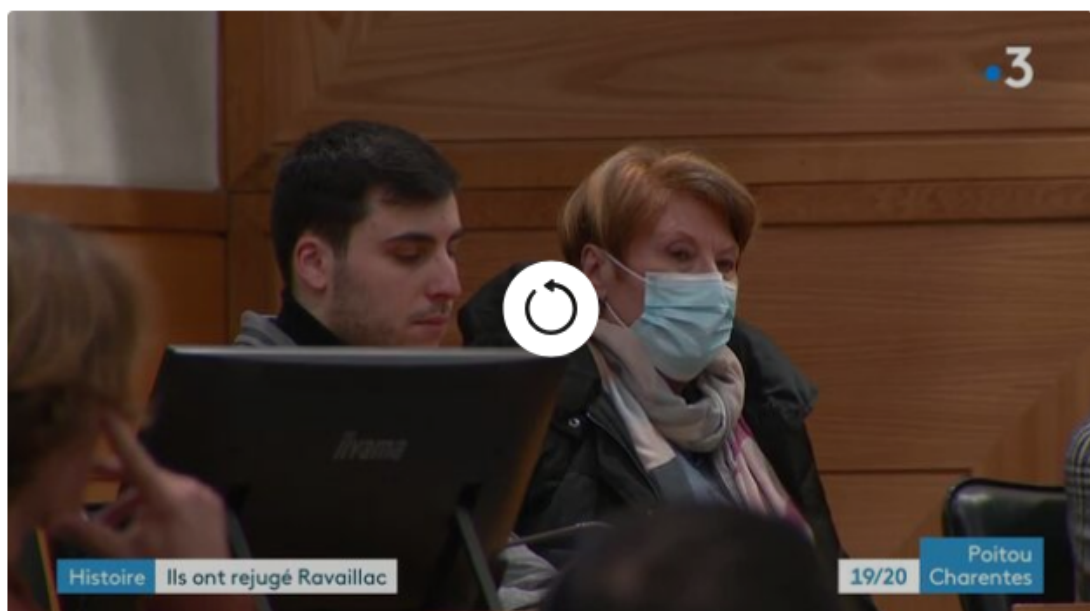
Passée l'euphorie, il a conscience d'hériter d'un dossier complexe pour sa première plaidoirie. *"Il va prendre tarif... enfin si je peux me permettre. Réclusion criminelle à perpétuité avec une peine de sûreté de 22 ans."*

Voir Ravailiac "prendre tarif", et ainsi permettre à des jeunes de se réapproprier cette affaire vieille de 412 ans, c'est exactement l'objectif poursuivi par Clémentine Blanc, présidente du tribunal judiciaire d'Angoulême : *"on manque de recrues, c'est important de mieux faire connaître les métiers de la justice"*, explique-t-elle, sourire aux lèvres devant une salle comble, au sein de laquelle sept jurés ont été tirés au sort. *"Ça permet un aller-retour intéressant [entre passé et présent] avec des questionnements sur : comment on rend la justice ? Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qui n'a pas changé ? Ça permet de faire comprendre la complexité de l'acte de juger."*

Sous le patronage de l'historien Michel Cassan, auteur de *"La grande peur de 1610, les Français et l'assassinat d'Henri IV"*, les diverses thèses ont été discutées quant à la raison du passage à l'acte de Ravailiac. Finalement, le maître d'école et auxiliaire de justice d'Angoulême a été recondamné pour son geste, même si la préméditation n'a pas été retenue. Sauf que, cette fois, la peine est de 30 ans de réclusion criminelle avec période de sûreté... et les quatre membres toujours en place.

Reportage de Morgane Jacob et Luc Barré

🕒 durée de la vidéo : 00h01mn52s



C'est un des meurtriers les plus célèbres de la région. Ravailiac, né à Angoulême, a tué le roi Henri 4 en 1610 et a été pour cela condamné à mort. Cela a eu donner lieu à un nouveau procès, au tribunal d'Angoulême. Morgane Jacob et Luc Barré ont suivi l'audience • ©France télévisions